

Partageant une expertise commune dans le domaine de la recherche de pointe, Thales et le CNRS ont reconduit, pour une durée de cinq ans, l'accord-cadre qui les lie depuis 1985. Cette signature, qui pérennise le partenariat stratégique entre Thales et le CNRS, s'est tenue aujourd'hui à l'Unité mixte de physique CNRS/Thales à Palaiseau, en présence du secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry Mandon, du président du CNRS, Alain Fuchs et du président-directeur général de Thales, Patrice Caine.

Aujourd'hui, face à une concurrence importante, Thales doit développer des avantages compétitifs sur ses cinq marchés. Qu'il s'agisse de recherches avancées en physique, en algorithmie, en modélisation ou en logiciel, les équipes de Thales et du CNRS sont complémentaires et partagent l'ambition d'inventer les innovations créatrices de valeur pour les clients et utilisateurs des solutions de Thales.

Dans le cadre de collaborations, le laboratoire commun constitue la forme la plus intégrée de recherche partenariale et se révèle source d'efficacité et de motivation pour les chercheurs. En favorisant l'implication de ses équipes dans les partenariats avec les entreprises industrielles innovantes, le CNRS contribue au rayonnement national et permet à l'industrie française de bénéficier de l'excellence scientifique et technologique au meilleur niveau mondial. Cette signature vient officialiser le renouvellement d'une stratégie qui s'est révélée fructueuse par le passé comme en témoignent les résultats des travaux engagés dans le cadre des précédents accords cadres.